



Rapport sur les enseignements tirés du projet

Titre du Projet:	Développement de l'Hydroélectricité sur petite échelle (Micro-Hydro)
Pays :	Haiti
Effet du CPAP auquel le projet est lié :	Des cadres stratégiques, légaux, institutionnels et communicationnels sont développés et leur mise en œuvre facilitée pour mieux répondre aux problèmes de gestion de l'environnement et des ressources naturelles au niveau national et local
Description du Projet et Principaux Enseignements Tirés	
Brève description du contexte	<p>Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) est responsable de la gestion de l'énergie à travers sa Cellule Energie. Le MTPTC est aussi chargé de la supervision du Bureau des Mines et de l'Energie (BME) qui a pour mission de promouvoir la recherche, l'exploitation et l'utilisation efficace des ressources minières et énergétiques du pays. L'entité « Electricité d'Haïti (EdH) » qui appartient à l'Etat est responsable de la transmission et de la distribution de l'électricité en Haïti. L'EdH est également responsable de la majorité de la production d'électricité, bien que des centrales de production thermiques appartenant au Secteur Privé existent également dans le cadre du schéma IPP. Dans la pratique, l'électricité fournie par l'EdH n'est pas fiable et est distribuée tout au plus quelques heures par jour. A cause d'une série de facteurs politiques, sociaux et administratifs, l'EdH n'a pas été en mesure, depuis des années, de recouvrer ses coûts de fonctionnement. Cela a graduellement miné la capacité de l'entreprise à maintenir la qualité de ses services, à étendre son infrastructure en réponse à la demande croissante et à investir dans une nouvelle capacité de génération.</p> <p>Dans le Plan 2005-2015 de Développement du Secteur Energétique, Haïti s'est donné pour objectif d'augmenter le niveau d'accès de sa population à l'électricité, de 10% actuellement à 50% d'ici l'année 2015. Le plan établit un programme impliquant plus de US 400M de financement nécessaire et inclut un appui administratif pour l'EdH, d'importants investissements dans la réhabilitation des usines électriques existantes et dans une nouvelle capacité de génération, un programme étendu d'électrification (en milieux urbain et rural) et la création d'une entité de régulation. L'utilisation de toutes les technologies applicables sera encouragée, y compris l'hydroélectricité et d'autres sources d'énergie renouvelable et la promotion de l'efficacité dans l'utilisation de l'énergie du côté de l'approvisionnement comme de la demande. L'atteinte des objectifs définis dans ce plan a été appuyée par d'importantes contributions de bailleurs de fonds comme l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), la Banque Interaméricaine de Développement (BID), la Banque Mondiale (BM), et l'USAID. La stratégie de projet du PNUD/GEF consiste à collaborer étroitement avec ces initiatives afin d'appuyer le développement de petites usines d'hydroélectricité (SHP).</p> <p>De ce fait, PNUD/GEF implémente un projet d'une durée de trois (3) ans qui vise le développement de petites centrales hydroélectriques (small scale hydro power – SHP) en Haïti en éliminant les barrières qui existent actuellement en matière d'institutions, de réglementations et d'informations. Le Projet est mis en œuvre en étroite collaboration avec d'autres organisations qui opèrent en Haïti (EDH – Electricité d'Haïti, BME Bureau des Mines et Energie, MTPTC –</p>

	<p>Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications) veut créer un environnement favorable à l'investissement privé et public dans les petites centrales hydroélectriques en Haïti. La génération d'électricité dans le cadre des SHP est une option attrayante pour l'approvisionnement en électricité pour les réseaux régionaux de distribution. Les petites unités d'hydroélectricité aident à réduire la dépendance d'Haïti des combustibles fossiles importés.</p>
<p>Brève description du Projet</p>	<p>Le Projet vise le développement de l'hydroélectricité sur petite échelle (small scale hydro power – SHP) en Haïti en éliminant les barrières qui existent actuellement au niveau des institutions, des règlements et des informations. Le projet devait travailler directement avec l'EdH et le Gouvernement haïtien à l'élaboration d'une politique et d'un cadre de régulation propices au développement de l'hydroélectricité sur petite échelle. Il devait poursuivre aussi l'élaboration de politiques visant la réforme du secteur public pour permettre une implication accrue des opérateurs privés dans le secteur de l'énergie. Le projet renforcera les capacités administratives et techniques de l'EdH pour monter et gérer les usines de SHP en Haïti et établir un environnement institutionnel solide à cette fin. Il préparera le personnel technique de l'EdH pour le fonctionnement et l'entretien des petites usines d'hydroélectricité via des activités de formation ciblée. Des informations actualisées seront obtenues et rendues publiques sur les ressources hydrauliques en Haïti, en mettant en place un programme d'évaluation intégrale, y compris les effets du changement climatique et l'utilisation modifiée des sols. En combinaison avec des règlements améliorés sur la gestion des bassins versants, la propriété foncière et les points d'ordre juridique, cette barrière relative aux informations pour le développement du projet devait être réduite.</p> <p>Dans un dialogue étroit avec le Gouvernement haïtien, le Projet Micro-Hydro devait travailler à l'établissement de modèles commerciaux viables pour la génération et la distribution de l'électricité en milieu rural, spécifiquement à partir des SHP. Des propositions à soumettre à l'acceptation de l'EdH et du Législatif, visant le renforcement de la viabilité technique et financière du service fourni, devait être préparées. Le Projet cible de plus l'élimination des barrières techniques et relatives à l'information, et la démonstration de la viabilité des SHP en Haïti, en préparant et facilitant la construction de trois petites usines d'hydroélectricité. L'initiative de SHP résultera en la réduction directe de l'émission d'environ 62,000 tonnes de CO₂e et une réduction indirecte de l'émission de 788,000 tonnes de CO₂.</p>
<p>Les principaux succès du projet</p>	<p>Succès</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un avant-Projet de loi fixant le régime juridique de l'hydroélectricité à petite échelle qui ouvre le secteur de l'électricité aux investisseurs privés haïtiens et étrangers; 2. Des réglementations appropriées pour réguler le secteur de l'électricité et sécuriser les financements du secteur privé sont proposés et validés sur le plan technique par le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications ; 3. Quatre autres avant-projets de loi ayant pour matière première les trois décrets du 6 janvier 2016 qui s'inscrivent dans le cadre d'une évolution souhaitée par de nombreux acteurs régissant le secteur de l'électricité ont été proposés; 4. Appui à la création et la mise en place d'une Cellule Énergies Renouvelables (CER) au sein de l'EDH. Ce service technique a pour mission de promouvoir de façon économiquement viable la production d'électricité d'origine renouvelable. Notamment, concevoir et formaliser des protocoles et procédures techniques pour orienter le

	<p>processus de sélection de sites, et de construction et de gestion des centrales ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Des instruments de mesures hydrométéorologiques ont été acquis et installés sur 8 sites dans les bassins versants des cours d'eau des départements du Sud, Sud-est et les Nippes ; 6. Une base de données est mise en place à EdH pour collecte et traitement d'information hydrométéorologiques; 7. La méthodologie pour l'actualisation des données et la cartographie des cours d'eau à potentiel intéressant a été définie ; 8. Les études d'impact environnemental et social en vue de la construction de 2 petites usines hydro à la ravine du Sud et à Saut Mathurine ; ont été réalisées et ont reçu la non-objection des ministères concernés. 9. Un document de base pour renforcement des capacités des partenaires locaux formulant orientations, modèles techniques et financières, méthodes et procédures de fonctionnement des micro centrales a été élaboré et partagé avec les partenaires ; 10. A travers une coopération Sud-Sud avec le programme SGP de la République Dominicaine, une délégation de douze cadres de l'EdH et du Bureau des Mines et Energies (BME) ont participé à un voyage d'échanges d'expériences avec des communautés constructeurs et gestionnaires de petites usines hydroélectriques en République Dominicaine. 11. Une formation de trois semaines sur les techniques associées sur le développement des énergies renouvelables est donnée à une vingtaine de cadre de l'EdH et du BME pour fournir les compétences techniques, administratives et commerciales appropriées aux opérateurs de projets et aux acteurs publics et privés pour le développement des énergies renouvelables ; 12. Évaluation des options d'investissement pour l'intégration de petites centrales hydroélectriques (SHP) dans des réseaux régionaux. Elle contient aussi une évaluation des besoins des centrales existantes et un modèle pour la tarification. <p>Les facteurs qui supportent ces succès</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prise de conscience et leadership de la Cellule Energie du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) 2. Stabilité du Poste de Coordonnateur de la Cellule Energie, qui a été nommé coordonnateur National et le point focal du projet Micro Hydro pour le MTPTC en Juillet 2015. 3. Fluidité de la communication avec la Cellule Energie pour les prises de décisions lors des comités de pilotage 4. Appui du projet par un consultant engagé par le Cellule Energie 5. Leadership de l'équipe de gestion du projet au niveau du PNUD qui a su façonner un excellent rapport de collaboration avec la Cellule, EdH et BME 6. Appui de l'Unité Environnement du PNUD
<p>Les défis dans la mise en œuvre du projet et les solutions apportées</p>	<p>Defis et Obstacles</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Retard dans la mise en œuvre du projet. <p>De 2008 (année de conception du projet) à 2012 (année de lancement du projet), Les autorités étatiques qui ont contribué à la formulation du projet et les attitudes en matière de relations avec le secteur privé en matière de production et commercialisation d'électricité ont changé.</p>

Le projet était initialement piloté par le Bureau du Ministre délégué à la Sécurité Energétique. A la suppression de ce bureau en novembre 2014, le projet a passé une période de 5 mois sans ancrage institutionnel. Cela a occasionné des retards dans la mise en œuvre des activités. Finalement, le Ministre des TPTC a accepté de le prendre en charge en Juillet 2015.

2. Contexte politique

Le projet a été mis en œuvre dans un contexte de tensions politiques autour de contrats d'achats d'électricité passés par un gouvernement antérieur avec 3 compagnies privées. Certains responsables politiques dénoncent des conditions financières et des garanties jugées défavorables à l'Etat haïtien dans lesdits contrats. L'incapacité des autorités publiques à trancher sur le dossier les a rendues frileuses à promouvoir et supporter toutes autres initiatives devant aboutir à des partenariats publics-privés en matière de production d'énergie électrique. (Voir article "l'achat d'électricité par l'EdH: soulagement ou fardeau ?" dans Bulletin "Haiti Energie", de Nov. 2013 du Bureau du Ministre Délégué à la Sécurité Energétique).

Le contexte de création et de mise en œuvre du projet, ainsi que les moyens alors mobilisés aux fins de celle-ci, n'ont pas permis d'aller au bout du processus et assurer la construction de deux microcentrales. La mise en œuvre de l'activité 3 « Des petites usines d'hydroélectricité sont incorporées dans les réseaux régionaux de distribution construits et fournissent de l'électricité aux usagers » du présent projet a souffert de ce contexte. Une proposition d'accord d'achat soumise par une firme privée (Soléo Energies), en liaison à un des objectifs du projet est restée sans réponse de la part du secteur publique durant plus de 2 ans.

3. Retards dans les dépenses

Les faiblesses en terme d'absorption se situent surtout au niveau de :

- Composante 1 : 6% dépensés au 30 avril 2016 sur un budget de US\$ 160,000
- Composante 2 : 37% dépensés au 30 avril 2016 sur un budget de US\$ 375,000

4. Instabilité institutionnelle

Les changements récurrents aux postes stratégiques de Directeur Générale de EdH, du Ministre à la sécurité énergétique et du chef de projet au niveau du PNUD.

Solutions apportées

Les activités du projet ont avancé grâce aux solutions suivantes :

1. Apres dissolution du Bureau du Ministre chargé de la Sécurité Energétique, le Ministre des TPTC a accepté de prendre le projet en charge.
2. Des services d'un juriste adéquat, mise à disposition du MTPTC, le projet aura permis, non seulement de produire un cadre réglementaire pour le secteur de l'hydro-électricité à petite échelle mais aussi de revoir, à satisfaction du secteur privé et du niveau technique de l'administration publique, le cadre légal régissant le secteur de l'électricité en général.
3. Par ailleurs, le document de projet prévoyait l'appui à la structuration au sein de l'EdH, d'un bureau de promotion et d'appui aux investissements de tiers dans le domaine de l'hydro-électricité. Du fait de l'évolution du

	<p>contexte national, la vocation de cette structure a dû être reconsidérée. l'EdH s'était engagée à structurer une Unité dédiée en son sein. La Direction de cette institution avait même annoncée que le mandat de cette entité porterait sur la promotion de l'ensemble des énergies renouvelables (donc en sus de l'hydro-électricité, le solaire, l'éolien, la marémotrice, le biogas... Elle devient un bureau pour piloter les investissements propres de l'EdH dans les sources d'énergies renouvelables en général.</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Constante coordination et dialogue entre le PNUD et le MTPTC 5. Propositions de solutions aux problèmes lors des comités de pilotage 6. Recrutement d'un consultant, en appui au projet pour faciliter les échanges avec les partenaires.
Les enseignements tirés	<p>Les principales leçons apprises dans la mise en œuvre de ce projet sont:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le contexte politique, la réalité qui prévaut en cours de mise en œuvre du projet était assez compliqué. Un changement important aurait pu être apporté par une d'évaluation de mi-parcours du projet avec comme recommandation, une demande de changement dans les effets attendus du projet et une révision substantive du document de projet. 2. Le poste technique non politisé du point focal du projet et son leadership a permis le succès de ce projet et son appropriation par le Ministère. En effet, les décisions ont été moins affectées par la conjoncture politique à certain niveau. 3. La mise en place de la CER a été réalisée avec l'appui du projet. Cette structure est encore fragile. A la fin du projet, la stabilité de l'unité sera précarisée. 4. Visibilité et plan de communication pour le projet ont été pratiquement inexistant 5. Le bailleur n'est pas flexible quant à la possibilité d'orienter les objectives de développement du projet même après constats et évidence que les réalités du moment ne sont plus propices à son implémentation. 6. Une proposition de projet dans le secteur de l'Energie devrait s'intéresser de préférence à l'électrification effective des gens et des communautés isolées et cibler les targets groupes et le développement économique des femmes.
Les actions de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation du projet. ▪ Capitaliser les leçons apprises dans l'évaluation et l'atelier de présentation des résultats de l'évaluation ▪ Elaboration de la cartographie des potentielles hydroélectriques. ▪ Considérer le contexte actuel d'instabilité socioéconomique et politique et de précarité institutionnelle comme une opportunité de changements structurels avec effets d'impulser une nouvelle économie circulaire axée notamment sur le contournement des contraintes liées au secteur Energie à une stratégie concertation entre les acteurs en présence. ▪ Proposer un projet d'électrification rurale en collaboration avec la Cellule Energie du MTPTC et le Bureau des Mines et de l'Energie.

Les informations du Projet	
Award ID:	00058812
Point focal au bureau de pays:	Yves-Andre Wainright
Les partenaires de mise en œuvre	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC), EDH
Les ressources du projet:	<p>De l'eau a la lumière: Micro hydroélectricité en Haiti son importance sa potentialité</p> <p>http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/operations/projects/environment_and_energy/projet-hydroelectricite.html</p> <p>l'edh lance une cellule énergies renouvelables</p> <p>https://web.facebook.com/UNDPHAITI/?_rdr</p>
Le rapport est préparé par	Marie Pascale François, Chef de projet
Date:	6 Décembre 2016